



PREMIER MINISTRE

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ : la République en actes

Réunion interministérielle du 6 mars 2015

Pour plus d'informations : www.gouvernement.fr

LA PASSION DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'ÉGALITÉ

La France fait face à un profond malaise social et démocratique. La France dans son ensemble, pas seulement quelques « quartiers en difficultés » comme on les appelle trop rapidement. Ce malaise a été maintes fois noté, commenté, analysé. Les événements de janvier en ont révélé plus encore l'intensité.

Pour une majorité de nos concitoyens, la République est devenue souvent une illusion.

Etre comme assigné à son lieu de résidence ; se sentir bloqué, entravé dans ses projets ; être condamné à la précarité des petits boulots ; voir l'échec scolaire de son enfant sans pouvoir l'aider ; se dire que son propre destin est joué d'avance : voilà ce que vivent des habitants, dans des quartiers, en périphérie des grandes villes, mais aussi dans les territoires ruraux ou dans les Outre-mer.

À ce malaise social s'ajoute un malaise démocratique : l'abstention toujours croissante, la crise de confiance entre les Français et leurs institutions, entre les Français et leurs élus. Il y a plus largement une crise de la représentation, qui touche tous les corps intermédiaires.

Ce malaise démocratique, c'est aussi une société qui se divise, des individus qui ont perdu le sens de la vie en collectivité, de la communauté nationale.

Nous avons tous des exemples en tête : les incivilités récurrentes dans l'espace public ; les petits défis quotidiens lancés à l'autorité des parents, des enseignants, des forces de l'ordre ; les trafics, la délinquance, l'économie souterraine, tous ces ordres qui voudraient se substituer à l'ordre républicain, pourtant le seul possible.

Il y a la violence, celle des actes, et celle des mots – qui ne doit jamais être sous-estimée. Le racisme, l'antisémitisme, les actes antimusulmans, antichrétiens, l'intolérance, la haine de l'autre ne cessent d'augmenter. Ce sont des signaux incontestables que quelque chose ne va plus, que des interdits tombent, que des repères se brouillent.

Il y a aussi ce sentiment terrible, ravageur du « deux poids, deux mesures ». Beaucoup pensent que les règles ne s'appliquent pas à tous de la même manière, que certains peuvent, par exemple, échapper à l'impôt sans être inquiétés. Beaucoup, à tort ou à raison, ont le sentiment que ce sont toujours les mêmes qui sont protégés et toujours les mêmes qui sont montrés du doigt, qui subissent sans rien pouvoir dire.

Il y a, enfin – surtout – ce principe fondamental, clef de voûte de notre cohésion, qui n'est pas toujours bien compris : la laïcité, que certains vivent comme une attaque à leur liberté religieuse, à leur liberté de croire ou de ne pas croire. Alors que la laïcité, justement, protège cette liberté et permet à chacun de trouver sa place dans notre Nation. Petit à petit, sous nos yeux, la laïcité est contestée. Et c'est alors, ne nous y trompons pas, tout le modèle républicain qui est menacé.

Face à ce constat, certains avancent leurs solutions dangereuses, car en rupture totale avec nos valeurs, notre modèle social. Notre héritage.

Bien sûr, il faut changer, repenser radicalement nos façons d'agir, nos politiques publiques. Repenser aussi l'organisation de l'État sur le terrain. Mais la solution, ce n'est pas de rompre avec ce que nous sommes. La réponse est là, évidente : la République. Une République ferme et bienveillante, forte et généreuse, qui ne doit pas être une somme de belles promesses, mais une série de réalisations concrètes.

La solution, c'est une République en actes, qui agit en repartant de l'essentiel :

- la citoyenneté, c'est l'appartenance à une communauté de destin, et l'adhésion à des valeurs partagées ;
- l'égalité, ce sont les mêmes opportunités données à chacun, et les mêmes règles qui s'imposent à tous.

Beaucoup a déjà été fait depuis 2012. En matière de sécurité, de logement, de laïcité, d'égalité femmes/hommes, de sécurisation des parcours professionnels, d'accès au marché du travail, notamment pour les jeunes. Nous avons également engagé la refondation de notre École, renforcé la transparence dans notre vie publique, une condition essentielle du retour de la confiance de nos concitoyens.

Et nous devons poursuivre ces efforts, les amplifier, aller encore plus loin, en sachant bien que ces actions impliquent des temps longs, demandent de la persévérance, de l'opiniâtreté. Il n'y a pas que les questions de moyens. Il y a aussi la question de la volonté.

Aller plus loin, c'est casser les logiques de la ségrégation avec une autre répartition de l'habitat. C'est agir pour l'éducation, pour la mixité à l'école, lutter contre les discriminations, agir pour la santé, la sécurité. En somme, promouvoir l'égalité.

Aller plus loin, c'est rappeler avec force ce qui fait notre socle commun, ce qui fonde la citoyenneté : la langue, la culture, le sport, la laïcité.

Aller plus loin, c'est encourager les initiatives, le mouvement, en nous appuyant sur les énergies associatives, citoyennes qu'il faut mieux soutenir, en renforçant le dynamisme économique, participatif, notamment grâce aux potentiels énormes du numérique.

Aller plus loin, faire vivre l'égalité, renforcer la citoyenneté, c'est chercher sans répit, sans fausses excuses, à nous hisser à la hauteur des exigences des Français. C'est porter toujours plus haut nos ambitions.

SYNTHÈSE DES MESURES

VIVRE DANS LA RÉPUBLIQUE

Lieux et symboles de la République

1. L'école

Mesure : Le parcours citoyen de l'école élémentaire à la terminale

2. L'engagement citoyen

Mesure n°1 : Un droit universel au service civique

Mesure n°2 : La réserve citoyenne

3. Les rites républicains

Mesure : Soutenir et encourager l'organisation de cérémonies d'accueil dans la nationalité et la citoyenneté

La laïcité, cœur battant de la République

Mesure n°1 : Mettre la laïcité et la transmission des valeurs républicaines au cœur de la mobilisation de l'école

Mesure n°2 : Réaffirmer la laïcité comme une valeur fondamentale de la fonction publique

Mesure n°3 : Créer un réseau régional de référents de la laïcité

Mesure n°4 : Faire connaître la laïcité dans le monde de l'entreprise

La langue de la République est le français

1. À l'école d'abord

Mesure n°1 : Renforcer l'apprentissage en maternelle et à l'école primaire

Mesure n°2 : Mieux accompagner la scolarité des enfants nouvellement arrivés en France

Mesure n°3 : Valoriser la langue française comme composante de notre culture commune

Mesure n°4 : Renégocier les accords portant sur les enseignements de langue et culture d'origine ELCO

2. À destination des immigrés primo-arrivants et des candidats à la naturalisation

Mesure n°1 : Renforcer les dispositifs de maîtrise de la langue française destinés aux immigrés adultes primo-arrivants (moins de 5 ans de présence en France)

Mesure n°2 : Renforcer la formation linguistique des candidats à la naturalisation

3. À destination de tous les adultes, femmes et hommes, français ou immigrés installés en France depuis longue date

Mesure : Lancer une mission de préfiguration d'une agence de la langue française en France

La culture et le sport au service de la citoyenneté

Mesure n°1 : Mobiliser les établissements culturels et audiovisuels pour aller à la rencontre des publics les plus éloignés de la culture

Mesure n°2 : Soutenir les médias de proximité

Mesure n°3 : Programme « citoyens du sport »

Les associations au cœur du vivre ensemble

Mesure : Une éducation populaire renouvelée pour des citoyens engagés

LA RÉPUBLIQUE POUR TOUS

Poursuivre la lutte contre les inégalités entre femmes et hommes

Mesure n°1 : Lutter contre les stéréotypes sexistes

Mesure n°2 : Rendre réelle la parité dans les instances décisionnaires

Mesure n°3 : Mieux partager l'espace public

Mesure n°4 : Lutter contre les impayés de pensions alimentaires

Mesure n°5 : Développer les crèches à vocation d'insertion professionnelle pour faciliter l'emploi des femmes dans les quartiers

Combattre les discriminations, toutes les discriminations

Mesure n°1 : Mieux lutter contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi

Mesure n°2 : Vérifier le caractère démocratique des voies d'accès à la fonction publique

Mesure n°3 : Développer de nouvelles voies d'accès à la fonction publique pour accroître la mixité sociale des recrutements

Mesure n°4 : Généraliser la participation de personnes n'appartenant pas à la fonction publique aux jurys de recrutement sur concours

La République numérique prend ses quartiers

Mesure n°1 : Mettre en place une « grande école du numérique » pour favoriser l'insertion professionnelle dans des métiers en demande

Mesure n°2 : Favoriser la création d'activités économiques numériques dans les territoires

Mesure n°3 : Accompagner les usages du numérique au cœur des territoires

Mesure n°4 : Impliquer les habitants dans la vie de leur quartier grâce aux nouvelles technologies

Mesure n°5 : Gagner la bataille des idées sur internet

LA RÉPUBLIQUE AU QUOTIDIEN

Habiter

Mesure n°1 : Mieux répartir le parc social sur les territoires

Mesure n°2 : Revoir la politique des loyers dans le parc social pour diversifier l'occupation des immeubles

Mesure n°3 : Moderniser et piloter à la bonne échelle la politique d'attribution

Mesure n°4 : Accélérer la mise en œuvre du nouveau plan de renouvellement urbain

Mesure n°5 : Accélérer le remembrement du patrimoine des organismes HLM trop nombreux sur certains territoires

Mesure n°6 : Mieux articuler renouvellement urbain et développement économique

Vivre en sécurité dans l'espace public

Mesure n°1 : Prolonger le dispositif des ZSP

Mesure n°2 : Poursuivre le recrutement de nouveaux policiers et gendarmes

Mesure n°3 : Généraliser les caméras-piétons sur les équipes de patrouille

Mesure n°4 : Développer la mise en œuvre des mesures de travaux d'intérêt général et de réparation pénale

Mesure n°5 : Généraliser dans les zones de sécurité prioritaire un dispositif de suivi renforcé de jeunes en voie d'exclusion, appelé « Pack 2^e chance »

Étudier

1. Renforcer la mixité sociale

Mesure n°1 : Créer des secteurs communs à plusieurs collèges pour favoriser la mixité sociale

Mesure n°2 : Introduire l'objectif de mixité sociale dans la définition des districts de recrutement des élèves pour les lycées

Mesure n°3 : Prévenir le contournement de la carte scolaire en déployant une offre éducative accessible à tous

Mesure n°4 : Conditionner l'accès des enseignants à un grade plus élevé à l'exercice en éducation prioritaire

2. Lutter contre les inégalités

Mesure n°1 : Scolariser 50% des enfants de moins de 3 ans dans les réseaux d'éducation renforcé (REP+)

Mesure n°2 : Lutter contre le décrochage

Mesure n°3 : Étendre le programme de réussite éducative (PRE)

Mesure n°4 : Mieux accompagner l'accès vers l'enseignement supérieur

Travailler

Mesure n°1 : Créer une agence de développement économique des territoires

Mesure n°2 : S'assurer de l'accès effectif des résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville aux principaux dispositifs de la politique de l'emploi

Mesure n°3 : Créer un contrat « starter » dans le secteur marchand à destination des jeunes décrocheurs

Mesure n°4 : Développer le recours au parrainage pour les jeunes en créant notamment une plateforme nationale du parrainage

Mesure n°5 : Développer les dispositifs de 2^e chance pour accompagner les jeunes décrocheurs

Mesure n°6 : Favoriser une première expérience à l'international pour les jeunes des quartiers populaires

Se soigner

Mesure n°1 : Assurer un suivi social et de santé renforcé dans les quartiers prioritaires

Mesure n°2 : Assurer un suivi social et de santé renforcé pour les élèves scolarisés en REP + au cours de la scolarité obligatoire

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ :
la République en actes

RÉUNION INTERMINISTÉRIELLE DU 6 MARS 2015